



# Infos Guiclanaises

## PERMANENCES DES ÉLUS

### Permanences des élus

**Raymond MERCIER**, Maire : *mercredi de 10h à 12h sur rendez-vous.*

**Alain LE ROUX**, Adjoint Affaires scolaires, Enfance - Jeunesse, Associations : *samedi de 11h à 12h.*

**Joseline JEZEQUEL**, Adjointe Finances - Personnel (Administratif et enfance) : *samedi matin sur rendez - vous.*

**Gérard POULIQUEN**, Adjoint Voirie - Bâtiments, Personnel des services techniques : *vendredi de 11h à 12h.*

**Nicole KERUZEC**, Adjointe Affaires sociales - CCAS, Petite Enfance : *vendredi de 9h à 10h ou sur rendez - vous. (du 14/11/2014 au 30/01/2015)*

**Robert BODIGUEL**, Adjoint Urbanisme, Espaces Urbains, PLU, SPANC, Réseaux : *samedi de 9h à 10h et sur rendez-vous.*

## GUICLAN 2014 EN CHIFFRES

Urbanisme (22 permis de construire ont été déposés en 2014 contre 24 en 2013)	2013	2014
Maisons individuelles :	7	2
Autres bâtiments (vérandas, garages)	0	5
Rénovations/ extensions maisons / carports...	8	11
Bâtiments agricoles	8	2
solaire voltaïque	0	1
Bâtiments d'entreprise	1	1
Déclarations préalables	29	18

ACTES	2013	2014
Reconnaisances	26	16
Naissances	47 (23 garçons et 24 filles)	34 (16 filles et 18 garçons)
Mariages	11	11
Décès	18	16

## VOS COMMERÇANTS VOUS INFORMENT



La boulangerie sera fermée pour congés du **mardi 10 février au lundi 23 février 2015 inclus.**

Réouverture le **mardi 24 février dès 7h00.**

Dépôt de pain à l'épicerie « Hélios » pendant cette période

## FESTIVITÉS DU MOIS DE FÉVRIER

Samedi 7	Ecole Jules Verne	Triskell	Loto
Samedi 21	Football club	Triskell	Loto
Dimanche 1er mars	P'tits chous	Triskell	BB Puces

## ÉTAT-CIVIL

### Décès:

**Le 10/01** Alain, Marie, Joseph QUELENNEC, employé communal en retraite, 84 ans, domicilié à GUICLAN, « Bel air », époux de Marcelle BOURHIS, est décédé à MORLAIX.

### Naissance :

20/12 : Camille, Marie GOUEZ au foyer de Philippe GOUEZ et Fabienne MORVAN, domiciliés à GUICLAN, 1 rue des Magnolias.

24/12 : Li Jun-Xi INIZAN au foyer de Philippe et Xiaoying LI INIZAN, , domiciliés à GUICLAN, « Locmenven ».

## INFORMATIONS COMMUNALES

### Elections départementales

Les dates retenues pour les élections départementales (ex-cantonales) sont le dimanche 22 mars 2015 pour le premier tour et le dimanche 29 mars 2015 pour le second tour. Elles permettront de renouveler l'intégralité des conseillers départementaux. Ces élections verront par ailleurs un nouveau mode de scrutin avec l'élection des conseillers départementaux au scrutin majoritaire binominal (femme-homme) à deux tours.

Les élections se dérouleront au Triskell, les bureaux seront ouverts de 8h00 à 18h00.

**Une pièce d'identité sera obligatoire pour voter, pensez également à présenter votre carte d'électeur.**



### Agence Postale Communale

LA POSTE Votre agence postale est ouverte du **lundi au samedi inclus, de 9h à 11h30.**

Petits rappels :

Pour retirer un recommandé ou un colis à votre nom vous devez présenter une pièce d'identité.

Pour retirer un recommandé ou un colis pour une tierce personne : la procuration au dos de l'avis de mise en instance doit être remplie et signée par le destinataire et présentée lors du retrait. La personne désignée pour effectuer le retrait doit se munir de sa pièce d'identité et de celle du destinataire.

Depuis les attentats de janvier, une pièce d'identité est demandée pour tout dépôt de colis ou de lettre dont le poids dépasse 250g.

# RESTAURANT MUNICIPAL

MENUS	Semaine du 2 au 6 février	Semaine du 9 au 13 février	Semaine du 16 au 20 février	Semaine du 23 au 27 février
Lundi	Betteraves rouges Boulettes de bœuf sauce tomate - pâtes Yaourt	Carottes râpées et Leerdammer Paupiette de veau sauce bourguignonne - Macaronis Crème dessert au chocolat Cigarette russe	Salade de pâtes Chipolatas grillées - ketchup Julienne de légumes - brocolis Chanteneige - Flan vanille nappé au caramel	Betteraves rouges Steak haché- pâtes Fromage - fruit
Mardi	Potage Saucisse lentilles Fromage - pâtisserie	Tomate et maïs Palette de porc à la diable légumes Edam - Cheesecake - coulis de framboise	Betteraves rouges et œuf Lasagnes à la bolognaise Salade verte Fromage blanc aux fruits - Pomme	Macédoine Saucisse - mogettes Yaourt
Mercredi	Tomate et emmental Steak de veau grillé Champignons à la crème et tortis Crêpe au chocolat	Concombre et céleri rémoulade Tajine de bœuf - Semoule de couscous Vache Picon Yaourt brassé aux fruits	Potage crécy Escalope de poulet sauce ratatouille - Cœurs de blé Saint Paulin - Ananas	<b>Non communiqué</b>
Jeudi	Charcuterie Dos de colin - julienne de légumes Yaourt	Potage de légumes Brochette de poulet - ketchup Pommes rôsti/frites Fromage blanc - Clémentines	Salade tomate croûtons emmental Rôti de porc sauce charcutière - Petits pois jeunes carottes Crumble pommes caramel	
Vendredi	Salade de riz Rôti de porc - gratin dauphinois Glace	Pâté de foie Filet de merlu sauce à l'oseille - Tomate à la provençale et riz créole Yaourt aromatisé - banane	Tartelette au fromage Dos de colin lieu sauce aux petits légumes - Pommes vapeur et courgettes Yaourt nature sucré - Kiwi	Taboulé Bio Dos de colin sauce hollandaise-julienne de légumes Fromage - fruit

Les menus peuvent varier selon les livraisons.

## INFORMATIONS DIVERSES

### Trotteurs et marcheurs de la Penzé

L'assemblée générale des "Trotteurs et des marcheurs de la PENZE" aura lieu le **samedi 7 février à 18 heures**, à la **salle polyvalente de GUIMILAU**.

Toutes les personnes intéressées par le "JOGGING" ou la "MARCHE" sont cordialement invitées.

Un pot de l'amitié clôturera notre réunion.

### Syndicat des eaux de la Penzé

Le syndicat vous informe que ses agents procéderont au relevé des compteurs d'eau du **secteur bourg de Guiclan, début février**.

Bien qu'obligatoire, cette relève est parfois impossible car certains abonnés oublient de laisser le compteur accessible : portail fermé, chien, végétation envahissante, objets posés sur la plaque, regard plein d'eau ou non nettoyé. Merci de préparer le terrain à nos agents, qui profiteront d'un accès facilité pour effectuer une relève juste.



Relais Parents Assistant(e)s Maternel(le)s  
Du Pays de Landivisiau  
02.98.24.97.15  
rpam.paysdelandivisiau@gmail.com

Guiclan

**Février 2015**

**Permanences à la mairie (de 9h à 12h)**  
Mardi 10 et 24

**Temps d'éveil (ancienne école)**  
Vendredi 27

**A Landivisiau** : Du lundi au vendredi  
(9h/12h30 - 13h30/17h)

**Permanences de soirée :**

Mercredis 11 et 18, jeudis 5 et 26 (17h à 20h sur RDV)

**Permanences de midi**

Tous les vendredis (12h30 à 13h30)

### Bibliothèque municipale

Jean-Louis KERGUILLÉC né à Kervaliou dans les dunes de Cléder, au plus près de la côte léonarde dont il connaît le moindre recoin, a exercé une longue carrière de professeur de lettres classiques au lycée Tristan Corbière à Morlaix.

Désormais retraité, il cultive son jardin, pratique la pêche en mer, la course à pied et se passionne pour la peinture et toutes les littératures. Il vit actuellement et écrit à Taulé.

**Auteur de :** Carantec à corps perdu - Enlèvement en Baie de Morlaix - Mauvaise passe sur l'île Callot, il dédicacera ses romans policiers parus aux éditions Alain Bargain, le **samedi 7 février de 10 heures à 12 heures à la bibliothèque**.



### PHARMACIES DE GARDE (3237 0.34€/ mn)

La pharmacie de service le dimanche est de garde du samedi 18h au samedi suivant 9h.

### OBJETS TROUVÉS

Un trousseau de clés, à réclamer en mairie.

## Le transport public sur le Pays de Landivisiau

Afin de compléter l'offre de transport du réseau Penn-ar-Bed sur le territoire de la CCPL, la Communauté de Communes en partenariat avec le Conseil Général a validé la mise en place d'un transport public accessible à tous sur le territoire.

Dans ce cadre, un ajustement de la ligne 80 a été réalisé : la ligne 80B Plouzévédé Landivisiau reste inchangée, la ligne 80A Sizun Landivisiau dessert dorénavant Lampaul-Guimiliau. Les plaquettes horaires sont disponible sur le site Internet de la CCPL.

### En plus de ces 2 lignes régulières, 4 lignes de transport à la demande ont été déterminées :

Ligne TAD 81 St Cadou (Sizun)/Commana/St-Sauveur/Guimiliau/Landivisiau

Ligne TAD 82 Croix-neuve (Guiclan)/Guiclan/Landivisiau

Ligne TAD 83 St Vougay/Plougar/St Derrien/Plounéventer/ St Servais/Bodilis/Landivisiau

Ligne TAD 84 Loc Eguiner/Landivisiau

### Comment ça marche ?

A noter que ces lignes ne sont pas régulières, ce sont des lignes virtuelles qui sont déclenchées uniquement sur réservation. Ces lignes fonctionnent **les mercredis et samedis après-midi**. Les points d'arrêt et les horaires sont quant à eux définis également. Ce service est idéal pour venir passer l'après-midi sur Landivisiau pour des activités sportives, des rendez-vous ou les magasins...

Le principe est très simple, l'utilisateur devra réserver auprès du numéro suivant 0 810 810 029 (prix d'un appel local) au plus tard la veille avant 17h00. L'utilisateur laisse ses coordonnées et précise son trajet (voyage aller simple ou voyage aller/retour), le point de départ (et de retour) parmi les points d'arrêts proposés, la destination, le jour et horaires du voyage parmi les horaires proposés.

A noter que ce service fonctionne toute l'année quel que soit la période (scolaire ou vacances scolaires). Des plaquettes de ces horaires et arrêt sont disponible à la CCPL, sur le site Internet de la CCPL ou dans vos mairies.

### Combien coûte ce service ?

Les tarifs appliqués, réductions et abonnements sont les mêmes que ceux du réseau Penn-ar-bed : 2 € en plein tarif, 1€50 pour les moins de 25 ans et étudiant, 0,75 € pour les personnes bénéficiant d'une aide à la mobilité. Les cartes d'abonnements au réseau Penn-ar-Bed sont également utilisables. Le service est gratuit pour les usagers scolaires détenteurs d'une carte Transcool+.

Ce même ticket sera valable sur toutes les lignes du réseau Penn Ar Bed ainsi que sur le réseau de bus de la ville de Morlaix et Brest.

Pour tous renseignements vous pouvez consulter le site Internet du Conseil Général [www.viaoo29.fr](http://www.viaoo29.fr), consulter les flyers horaires en mairie, ou par téléphone auprès de la CCPL au 02 98 68 42 41. [www.pays-de-landivisiau.com](http://www.pays-de-landivisiau.com)

## Erreurs de tri des déchets

**2014, taux d'erreurs de tri des emballages : 16.87%.**

- ▶ 2kg d'erreurs par habitant par an (sur 12kg d'emballages triés/hab/an, cela fait beaucoup !).
- ▶ Un coût de tri plus élevé pour la collectivité.
- ▶ Un surplus de travail pour les agents de tri qui sont en fin de ligne au centre de tri.



Pour recycler, il faut trier. Tout commence par l'habitant. Ensuite, un 2<sup>e</sup> tri professionnel est nécessaire pour éliminer les erreurs et séparer les différentes matières.

Lors du dernier échantillonnage voici les erreurs qui ont été repérées :

**Le verre** ne doit pas se retrouver dans le conteneur jaune, car il n'est pas acheminé dans le bon centre de tri et est donc considéré comme une erreur,

**Les briques alimentaires pleines** ne sont pas recyclées car leur poids fait qu'elles sont dirigées dans les erreurs, dans le conteneur jaune, ne mettez que des emballages vides.

**Les bouteilles plastique contenant de l'huile végétale**, les bouteilles pleines ne sont pas recyclées, l'huile végétale est à ramener en déchèterie.

**Les chaussures en plastique** ne sont pas recyclables, seuls les bouteilles et flacons sont actuellement recyclés, les chaussures en plastique sont à amener en déchèterie.

Dans les erreurs de tri, il y a de tout : des erreurs dues à la confusion, la distraction mais aussi des gestes d'incivilités ! Pour ne pas alourdir la facture, **restez vigilants et tenez vous strictement aux consignes** figurant sur les conteneurs. N'essayez pas de trier davantage que ce qui est indiqué car c'est comme cela que l'on commet des erreurs.

Si vous avez un doute, jetez plutôt dans votre poubelle habituelle ou mieux encore, contactez par téléphone ou mail votre ambassadrice du tri pour ne pas rester avec votre doute.

Pour contactez votre ambassadrice du tri : 02 98 68 42 41 ou [c.berthou@pays-de-landivisiau.com](mailto:c.berthou@pays-de-landivisiau.com)

*Un mois, un geste avec le Cheval Orlyse*





Salle LE TRISKELL  
DE 9H À 14H  
SALLE CHAUFFÉE

**4<sup>ème</sup> FOIRE  
à la  
PUÉRICULTURE  
GUICLAN  
DIM. 1<sup>er</sup> MARS**

Entrée : 1€50  
(gratuit - 12 ans)  
4€ le mètre linéaire

Renseignements :  
**02.98.79.78.95**

**PETITE RESTAURATION SUR PLACE**

**P'TIT CHOU** (association assistantes maternelles),  
Kerilly 29410 GUICLAN • [ptitchou29410@yahoo.fr](mailto:ptitchou29410@yahoo.fr)

Foire à la puériculture -Guiclan  
Dimanche 1 mars 2015  
Attestation inscription

Je soussigné(e)

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Né (e) : \_\_\_\_\_ à : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_  
Mail : \_\_\_\_\_

Pièce d'identité : type : \_\_\_\_\_ N° : \_\_\_\_\_  
Délivré le : \_\_\_\_\_ par : \_\_\_\_\_

Déclare sur l'honneur :

- De ne pas être commerçant (e),
- De ne vendre que des objets personnels et usagés (article L310-2 du code du commerce),
- S'engage à recevoir le public à partir de 9h et à ne pas remballer avant 14h

Fait à : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_

Signature

Ci joint le règlement de \_\_\_\_\_ euros (4€ le mètre) pour l'emplacement pour une longueur de \_\_\_\_\_ mètres,

Nombre de personnes à tenir le stand :

Attestation à retourner avec le règlement à l'association P'tit chou, Kerilly 29410 GUICLAN  
La réservation sera prise en compte à réception du coupon et du règlement.

Règlement à conserver

L'installation des exposants se fera à la salle de 7h00 à 9h00  
La foire à la puériculture sera ouverte au public de 9h00 à 14h00  
Les emplacements devront être libérés pour 15h00  
Le prix du mètre linéaire est de 4€  
Les exposants s'engagent à recevoir le public à partir de 9h00 et à ne pas remballer avant 14h00  
Les objets déballés sont sous la responsabilité du vendeur, tant en tas de casse, de vol, ou autre préjudice. Il incombe à l'exposant de prévoir une assurance.  
Les tables et chaises sont loués aux exposants qui seront tenus pour responsables des éventuelles dégradations (les dommages seront payables sur les champs).  
La restauration sur le site sera assurée exclusivement par le comité organisateur.  
Toute inscription est définitive, le chèque sera donc encaissé.

**Horaires d'ouverture**

► **Mairie / Accueil du public :**

Lundi mercredi jeudi : 9h à 12 h et de 13h30 à 17h00  
Vendredi fermeture à 16h30.  
Mardi samedi : 9h /12h  
☎02 98 79 62 05 ☎02 98 79 67 30  
Courriel : [communedeguiclan@wanadoo.fr](mailto:communedeguiclan@wanadoo.fr)  
Site : [www.guiclan.fr](http://www.guiclan.fr)

► **Agence Postale Communale**

Du lundi au samedi de 9h à 11h30. ☎02 98 79 62 29

► **ADMR**

Lundi, mercredi 13h30 à 17h00  
Mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h.  
Renseignements et rendez-vous : ☎02 98 79 76 96

► **Conciliateur (permanence à la mairie de Taulé)**

M. MALESKEVITCH permanences 1er lundi de chaque mois de 9h à 12h. ☎02 98 67 11 14

► **Bibliothèque municipale**

Ouverture au public ☎02 98 79 48 24 :  
Lundi 14h-16h30 Jeudi 16h30-18h30  
Mercredi/ samedi de 10h00-12h00

► **Garderie municipale**

Ouverture le matin à partir de 7h15 et le soir de 16h30 à 19h00.  
☎02 98 79 46 66

► **CLSH « Les Grimoyes »**

Ouvert le mercredi et pendant les vacances scolaires. Permanences lundi (9h-11h45) et mardi (8h30-11h15)  
☎02.98.79.48.96.

◆ **Animation jeunesse**

Ouvert pendant les vacances scolaires.  
Contacts : Françoise LARVOL ☎06 77 75 81 17  
Annie-Rose SEROC ☎07 87 71 74 34

► **Halte garderie itinérante «Mille pattes»**

La halte garderie (enfants de 3 mois à 6 ans), accueil à la journée de 9h à 17h00, le mardi dans l'ancienne école publique.  
☎06 64 22 28 14

► **RPAM du pays de Landivisiau**

Permanences en mairie deux mardis /mois de 9h à 12h.  
1 temps d'éveil /mois le vendredi.  
Pour prendre rendez vous ☎02 98 24 97 15  
[rpam.paysdelandivisiau@gmail.com](mailto:rpam.paysdelandivisiau@gmail.com)

► **Mission locale**

Permanence à la Maison de l'Emploi à Landivisiau, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. ☎02 98 68 67 64.  
Mail : [conomie@pays-de-landivisiau.com](mailto:conomie@pays-de-landivisiau.com)

► **Syndicat des eaux de la Penzé**

22 avenue de Ker Izella  
29410 ST-THEGONNEC  
Service administratif (☎02 98 79 40 94) ouvert au public :  
L, M, J et V de 8h30 à 12h et de 14h à 16h  
Services techniques ☎02 98 79 41 98.

► **Ouverture des déchetteries (horaires d'hiver)**

**TAULE / Ker ar big** (☎02 98 79 03 61 : 9h à 12h et de 14h à 17h, fermé le mardi.  
**ST-THEGONNEC / Mez-Ménez** (☎02 98 79 64 34 :  
lundi, jeudi, samedi 9h à 12h / mercredi et vendredi 14h à 17h.  
Fermé le mardi.  
**BODILIS/ Kervennou** (☎02 98 68 99 99 : du lundi au samedi 8h30 à 12h / 13h30 à 18h  
**PLOUGOURVEST / Besmen** (☎02 98 29 59 14) et  
**SIZUN / Croas-cabellec** (☎02 98 24 15 92 )  
lundi et samedi 9h à 12h / 13h30 à 18h  
mercredi et vendredi 13h30 à 18h  
Fermé les mardi et jeudi.